

## Résultat du vote électronique du conseil d'administration de la Fédération Française de Go 21 mai 2015

Voici les résultats du vote électronique du conseil d'administration de la FFG commencé le 6 mai 2015 et terminé le 20 mai 2015. 13 administrateurs sur 18 se sont exprimés concernant les quatre propositions mises au vote :

1. Signature de la convention avec Fan Hui  
Pour 10, contre 2, abstention 1. Proposition adoptée
2. Création de la commission informatique et nomination de Gérald Garlatti comme président de cette commission  
Pour 12, contre 0, abstention 1. Proposition adoptée
3. Confirmation de la Ligue Île de France en tant qu'organisateur 2016 du tournoi de Paris  
Pour 13, contre 0, abstention 0. Proposition adoptée
4. Budget compétitions (hors compétitions jeunes)  
Pour 13, contre 0, abstention 0. Proposition adoptée (le document est désormais en ligne sur le site FFG).

Vous trouverez ci-dessous le texte complet et les documents détaillant les points à voter.

Chantal Gajdos  
Présidente FFG

# Vote électronique du conseil d'administration de la Fédération Française de Go 6 mai 2015

La possibilité étant donnée par notre [règlement intérieur](#) en son article 18-7 de pouvoir organiser un vote du CA par voie électronique et afin de prendre des décisions importantes au plus vite, je propose aux membres du conseil d'administration de la FFG de se prononcer sur les points suivants :

1. Signature de la convention avec Fan Hui
2. Création de la commission informatique et nomination de Gérald Garlatti comme président de cette commission
3. Confirmation de la Ligue Île de France en tant qu'organisateur 2016 du tournoi de Paris
4. Budget compétitions (hors compétitions jeunes)

Les différents points sont détaillés dans les pages suivantes.

Conformément à ce qui est prévu à l'article 18-7 de notre règlement intérieur, vous aurez 10 jours pour exprimer et discuter votre avis sur les différents sujets, soit jusqu'au **15 mai inclus**. Vous aurez ensuite 5 jours, soit jusqu'au **20 mai inclus**, pour nous faire parvenir vos votes par mail avec la mention pour chaque point : pour, contre ou abstention.

Merci à tous de répondre pour que ce vote puisse être représentatif.

Cordialement  
Chantal Gajdos  
Présidente FFG

## Vote électronique du conseil d'administration de la Fédération Française de Go - 6 mai 2015

### **1. Signature de la convention avec Fan Hui**

La rupture de contrat conventionnelle a été signée avec Fan. Il ne devrait plus être salarié de la FFG à partir du 31 mai 2015. Son projet de création d'Institut Confucius à Bordeaux avance bien avec la perspective de son embauche comme directeur de cet institut d'ici fin 2015.

À terme nous devrions régler directement à l'institut Confucius les interventions que Fan pourra faire pour la FFG. En attendant, la question se pose concrètement pour les quinze jours du stage d'été 2015, Fan devra monter une structure pour qu'on puisse lui régler ses prestations, par exemple, en se déclarant comme auto-entrepreneur.

Fan a pris des contacts en Chine pour faire venir des chinois au stage d'été, comme le groupe de moines qui est venu l'année dernière ou le groupe de jeunes joueurs qui devrait venir cette année. Cet arrangement est très intéressant pour nous, d'un point de vue financier mais aussi du point de vue des échanges culturels et goïstiques enrichissants pour nos stagiaires.

C'est un projet sur le long terme qui demande beaucoup d'investissement. Fan souhaite donc que la FFG s'engage à minima sur trois ans concernant son intervention en tant que pédagogue du stage d'été fédéral. Nous avons donc rédigé une convention en ce sens, convention qui intègre également à minima les différentes activités que nous aimerions poursuivre avec Fan.

Je demande donc l'accord du CA pour signer cette convention, vous la trouverez en annexe de ce document.

### **2. Création de la commission informatique et nomination de Gérald Garlatti comme président de cette commission**

Gérald nous a proposé lors de l'assemblée générale de créer une commission informatique. Vous trouverez en pièce jointe le projet rédigé par Gérald.

Je propose donc la création de la commission informatique et la nomination de Gérald Garlatti en tant que président de cette commission.

### **3. Confirmation de la Ligue Île de France en tant qu'organisateur 2016 du tournoi de Paris**

Suite à l'organisation du tournoi de Paris, Alain Cano, président de la ligue Île de France, a commencé les démarches pour l'organisation de la prochaine édition.

À des fins de clarification, je propose que la FFG reconnaisse de manière formelle la Ligue Île de France en tant qu'organisateur du tournoi de Paris 2016.

#### 4. Budget compétitions (hors compétitions jeunes)

Voici la répartition 2015 que nous proposons en accord avec le responsable compétition :

##### Proposition – Subventions fédérales pour les compétitions 2015 (hors compétitions jeunes)

Aide à l'organisation des compétitions fédérales			
Compétitions	Subvention maximale accordée	Frais susceptibles d'être couverts	Dossier à constituer pour l'obtention
Open de France	300 €	Frais engagés pour les services d'un pédagogue national, frais de retransmission, location de salle, coupes aux vainqueurs, frais des bénévoles... Frais non pris en charges: transport ou pension des participants.	Faire un budget financier prévisionnel avant manifestation, à envoyer 1 mois avant la manifestation au trésorier FFG pour validation. Après manifestation, envoyer le bilan financier et les justificatifs, remboursement sur justificatifs.
Finale du championnat de France	200 €		
Coupe Maître Lim	200 €		
Championnat de France de pairgo	200 €		
Championnat de France vétéran	0 €		
Commentaires de parties en ligne	200 €		
Tournoi internet	250 €	Choix des parties commentées à faire par le responsable compétition	Modalités à définir

Dotation des compétitions			
Compétitions	Budget alloué	Répartition	Remarques
Open de France	800 €	Prix 400€, 300€, 100€	

Aide aux déplacements des représentants FFG en compétitions internationales					
Compétitions	Budget maximal alloué	Maximum alloué par participant	Nombre de personnes subventionnées	Conditions particulières	Dossier à constituer pour l'obtention
Championnat européen féminin	100 €	100 €	1 participante	suivant sélection ou qualification	Formulaire de demande téléchargeable en ligne à envoyer au responsable FFG avec les justificatifs (billets de train, d'avion...)
Championnat européen de pairgo	200 €	-	1 paire		
Championnat européen par équipe	400 €	-	1 équipe		
Championnat du monde amateur	600 €	-	1 joueur		
Championnat du monde de pairgo	500 €	-	1 paire		
Coupe du premier ministre de Corée	600 €	-	1 joueur		

Les autres demandes de subventions seront étudiées au cas par cas.

<b>Total budget compétition hors jeune</b>	4 550 €
--	---------

Le montant final est celui voté en AG.

À noter : un budget de 250€ est prévu pour l'éventuel lancement d'un tournoi FFG (quatrième trimestre 2015) sur KGS ou pour une autre action en ligne (commentaires...) si le projet n'aboutit pas.

## ANNEXES

- Projet de convention avec Fan Hui
- Commission informatique (présentation de Gérald Garlatti)

# CONVENTION

## ENTRE

Nom : **Fédération Française de Go**  
N° Siret : 43348428400024  
Code APE : 913E  
Adresse : BP 95 75262 Paris cedex 06  
Téléphone : 04 73 92 16 72

Représentée par : Madame Chantal Gajdos, présidente

## ET

Nom, prénom : **FAN Hui**  
Adresse : 136 cours de la Somme 33000 Bordeaux  
Téléphone : 06 09 95 18 00

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

### Article 1 – Objet

Il a été convenu d'instituer, par les dispositions de la présente convention, des modalités de partenariat entre la Fédération Française de Go et M. Fan Hui afin de définir ses activités en tant que pédagogue au sein de la FFG.

### Article 2 – Durée de la convention

Cette convention prend effet à partir du 1er juillet 2015 et ce pour une durée de trois ans.

### Article 3 – Modalités

La Fédération Française de Go s'engage chaque année à commander à M. Fan Hui, en tant que prestataire de service ou salarié du futur Institut Confucius de Bordeaux, un certain nombre d'interventions définies ci-dessous à l'article 4.

Les tarifs de ces interventions sont fixées pour la durée de la convention. Ces tarifs pourront être revus à la baisse, au prorata du travail effectué, si la totalité de la prestation n'est pas assurée par M. Fan Hui.

Cette convention définit un volume minimal d'activité mais des interventions supplémentaires pourront être librement négociées entre les deux parties.

Chaque intervention devra faire l'objet d'un devis signé entre les deux parties définissant le planning et les détails de l'intervention.

Certaines des interventions objet de cette convention sont soumises à un planning déjà défini : stage d'été, congrès national jeune, cours KGS, la FFG sera dégagée de ses obligations si M. Fan Hui ne peut se rendre disponible à ces dates là.

Pour chaque demande d'intervention, la FFG devra recevoir une réponse de M. Fan Hui sous quinze jours quant à sa possibilité de réaliser l'intervention à la date proposée. Dans le cas où M. Fan Hui ne pourrait se rendre disponible pour effectuer l'intervention demandée, la FFG sera dégagée de ses obligations de commander l'intervention.

En cas de difficulté concernant la date proposée pour l'intervention (hors cas particuliers mentionnés ci-dessus), la FFG ne sera pas tenue de proposer plus de deux dates alternatives pour la réalisation de l'intervention.

#### Article 4 – Interventions concernées

Intervention	Durée	Nombre par an	Coût pour la FFG
Directeur de la pédagogie pour le stage d'été	15 jours de travail sur place et préparation en amont.	1	2000€ (toutes charges comprises) + hébergement et frais de déplacement
Pédagogue du congrès jeunes	1 semaine de travail sur place et préparation en amont.	1	800€ (toutes charges comprises) + hébergement et frais de déplacement
Stages de formation de formateurs niveaux 1 & 2	2 jours	2	500€ par stage (toutes charges comprises) + hébergement et frais de déplacement
Cours sur KGS*	1 heure par cours	2 cours par mois soit 20 cours par an	Total 1000€ (toutes charges comprises)
<b>Total engagement FFG</b>			<b>4800€ (toutes charges comprises) + hébergement et frais de déplacement</b>

\* ou autre travail en ligne en cas de changement de politique FFG par exemple équipe de France jeune, commentaires de partie...

Les droits d'exploitation des cours ou articles créés pour la FFG dans le cadre de cette convention sont acquis pour la FFG (documents stages, cours KGS...).

#### Article 5 - Résiliation

La présente convention pourra être résiliée, en dehors de toute faute et à tout instant, sous réserve de l'accord des deux parties.

#### Article 6 – Litiges

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

Fait en deux exemplaires originaux,

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour la Fédération Française de Go

Fan Hui

# Commission « Informatique »

---

## Le but

La commission « informatique » a pour but de regrouper différents membres motivés pour partager, proposer, évaluer, créer, modifier, ... des outils dont la fédération française de go aurait besoin pour déployer sa communication ou permettant de faciliter leurs usages par les membres de la fédération française de go dans la découverte, l'initiation et le partage d'information lié au go.

Il lui incombe de modéliser, maintenir ou faire évoluer le Système d'Information de la Fédération Française de Go.

Il lui incombe de gérer le site web de la fédération française et de le faire évoluer en fonction des demandes du CA FFG mais aussi en fonction des projets menés par les membres de la commission.

Il lui incombe de faire la promotion de la bonne pratique informatique auprès des clubs et des ligues (création de boîte à outils, conseils ...).

Ses membres, par le biais d'un vote interne peuvent être amenés à proposer au CA FFG une labellisation "FFG" pour un outil répondant aux attentes de la commission.

La gestion de "l'Echelle" ne lui incombe pas, elle reste cependant à l'écoute des gestionnaires de l'Echelle et travaille avec eux au maximum des possibilités sur la base de données et l'interface de l'Echelle avec le(s) site(s) web fédéral(aux).

Elle établit un compte-rendu de travail en fonction de l'état d'avancement des projets pour le CA.

Elle établit un compte-rendu général pour l'Assemblée Générale à destination des clubs et des ligues.

## Les membres

La commission est dirigée par un directeur de commission, rapporteur au CA, nommé selon les modalités du règlement intérieur de la fédération française de go.

La commission inclut de fait les administrateurs systèmes et les webmasters déclarés des sites web des clubs et des ligues.

La commission est constituée par des membres de la fédération française de go et des licenciés de la fédération française de go bénévoles et œuvrant pour et dans le but fixé dans la commission. Ils peuvent être informaticiens, graphistes, designers, ou ne posséder aucune compétence technique.

## Contact

La commission est joignable par une adresse mail (mailing liste)... dans un premier temps.

Dans un second temps la commission s'organisera en fonction de la méthodologie de contact choisie par ses membres.



## Les moyens

La commission ne dispose pas de moyens financiers. Cependant des projets peuvent en nécessiter, dans ce cadre il s'agit d'une dépense fixée et ordonnée par le CA ou par l'AG FFG.

La commission ne peut prendre aucune décision engageant la Fédération Française de Go. Si une décision impliquant la FFG et un organisme tiers doit avoir lieu, la commission en réfère au bureau et au CA de la FFG.

## Les projets

### Phase A

#### Projet n°001

Regrouper les différents acteurs bénévoles voulant s'impliquer dans cette commission.

#### Projet n°002

Inventaire de l'existant par la commission comme le coût des serveurs FFG, le nombre de site web satellites de ffg.jeudego.org, état des attaques contre nos serveurs... les projets en cours ou suspendus... les technologies actuellement déployées...

Modélisation du Système d'Information (comment sont utilisés nos données, dans quel cadre et avec quel type de procédure... exemple : KGS -> liste des pseudos, opengotha -> fichier licence, RFG -> fichier abonnement, FFG -> licences ...).

#### Projet n°003

Brainstorming sans contrainte, quel système d'information pour notre fédération à l'heure de l'interconnectivité.

#### Projet n°004

Elaboration des projets (basés sur les projets 001 à 003).

Référencement des projets, études de coûts (nombres d'heures bénévoles, temps machine, infrastructure...).

Echange avec le CA et priorisation des projets.

### Phase B

#### Projet n°005

Lancement du premier projet.